

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos à la 3^e édition, Pascal Lièvre, Marc Lecoutre, Luc Astoul.....	7
Préface de la 1^{re} édition, Jean-Marie Barbier.....	11
Introduction.....	13
Des réponses aux questions légitimes du lecteur.....	13
Une vue d'ensemble de la démarche de recherche en travail social.....	27
Étape « 0 » : l'organisation du travail.....	33
Les trois outils de l'organisation du travail.....	33
1. L'élucidation de la question de départ.....	35
1.1. Présentation.....	35
1.2. Les critères de validation de la question de départ.....	36
1.3. Procédure.....	43
2. L'exploration théorique.....	45
2.1. Présentation.....	45
2.2. Construction de la carte d'exploration théorique.....	46
2.3. Recherche bibliographique.....	47
2.4. Bibliographie sélective.....	49
2.5. Techniques de lecture efficace.....	50
2.6. La fiche de lecture.....	55
2.7. Identification des points théoriques essentiels à retenir dans la problématique.....	58
3. L'exploration pratique.....	61
3.1. Présentation.....	61
3.2. La carte d'exploration pratique.....	62
3.3. La constitution de l'échantillon contrasté des personnes ressources à rencontrer.....	62
3.4. Entrer en contact : l'identification de votre interlocuteur et l'utilisation du téléphone.....	65
3.5. L'interview exploratoire.....	69
3.6. L'analyse de contenu.....	73
3.7. L'identification des points pratiques essentiels à retenir dans la problématique.....	75
4. La problématique sociale.....	77
4.1. Introduction.....	77
4.2. La construction de la problématique.....	77
4.3. Un exemple de problématique avec son schéma.....	80
4.4. L'élaboration de la question de recherche.....	82
5. La construction de l'hypothèse.....	85
5.1. Introduction.....	85
5.2. Typologie des hypothèses.....	87
5.3. De l'hypothèse à l'enquête de validation.....	89

6. La méthode de validation de l'hypothèse	93
6.1. La procédure de validation de l'hypothèse	93
6.2. Qu'est-ce qu'un échantillon?	94
6.3. Les techniques de détermination de l'échantillon	95
7. Construction et passation du questionnaire	103
7.1. L'élaboration du questionnaire.....	103
7.2. Le test du questionnaire	106
7.3. La « passation ».....	106
8. L'exploitation des résultats	111
8.1. La mise à plat.....	111
8.2. La grille des variables essentielles.....	114
9. La conclusion générale	119
9.1. La conclusion.....	119
9.2. Des perspectives pour l'action	120
10. La rédaction	121
10.1. La rédaction: un travail qui s'effectue tout au long de la recherche...	121
10.2. Le plan	121
10.3. L'écriture	125
10.4. La présentation du mémoire.....	130
Conclusion	137
Postface : vers une recherche ingénierique ancrée en travail social, <i>Pascal Lièvre</i>	139
Annexe 1. Les méthodologies qualitatives	141
Annexe 2. À propos des techniques d'enquête et d'échantillonnage	146
Annexe 3. Sources bibliographiques	153
Bibliographie	157
Liste des auteurs et collaborateurs	163
Liste des encadrés et figures	165

Introduction

«La curiosité que porte l'homme en toutes choses est la cause de toute science.» (Pierre Vendryés, 1946, p. 9)

«Le savoir n'a de sens que démontré par un pouvoir d'agir, et c'est alors qu'il mérite le nom de science.» (Paul Valéry, 1948, p. 235)

«Le discours sur la méthode scientifique sera toujours un discours de circonstance.» (Gaston Bachelard, 1960, p. 135)

«Quiconque imagine quelques dispositions visant à changer une situation existante en une situation préférée est un concepteur. [...] Or la conception est une discipline distincte de l'analyse.» (Herbert A. Simon, 1991, p. 113)

L'objet de cette introduction est double. Elle doit permettre de répondre à des questions que, légitimement, le lecteur peut se poser : à qui est destiné ce manuel ? Pourquoi un manuel d'initiation à la recherche en travail social ? Qu'est-ce que la recherche en travail social ? quelle est son histoire ? comment situer cette « recherche » par rapport aux sciences sociales ? Dans quelles situations professionnelles les travailleurs sociaux vont-ils engager une démarche d'investigation approfondie des phénomènes ? Mais elle doit aussi donner des éléments immédiats de compréhension du déroulement d'une recherche en travail social, en faisant apparaître le contenu des différentes étapes.

Des réponses aux questions légitimes du lecteur

À qui est destiné ce manuel ?

Avant toute chose, ce manuel est destiné aux étudiants du secteur de l'action sociale, et plus particulièrement aux assistants de service social, aux éducateurs spécialisés, aux éducateurs de jeunes enfants, aux animateurs qui doivent réaliser un mémoire dit de « recherche » dans le cadre

de leur diplôme d'État (DE). Il peut intéresser, dans une moindre mesure, les professionnels en formation dans le cadre du diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS). Mais cet ouvrage concerne également tous les travailleurs sociaux en exercice qui désirent entreprendre un travail d'investigation approfondi, une étude ou tout simplement la réalisation de quelques interviews, afin d'orienter leurs modes d'intervention. En effet, si chaque technique présentée fait partie d'un ensemble plus vaste, elle peut être utilisée aussi d'une manière autonome. Enfin, cet ouvrage peut être utilisé d'une manière plus large, par tout public, étudiant ou professionnel, voulant réaliser une étude de phénomène à caractère empirique. Il peut aussi bien intéresser l'étudiant en économie qui veut réaliser quelques interviews que l'infirmière qui veut engager une observation « construite » auprès de ses malades.

Pourquoi un manuel d'initiation à la recherche en travail social ?

Voilà plus de trente ans que les étudiants en service social doivent, dans le cadre de leur DE, produire un mémoire faisant apparaître une « réelle démarche de recherche ». Déjà en 1982, la note d'orientation du ministère précisait clairement que ce travail ne peut rester à un stade descriptif, qu'il doit s'appuyer sur une hypothèse et une véritable analyse. L'arrêté du 29 juin 2004 relatif au contenu des formations des travailleurs sociaux ne change pas l'esprit du mémoire d'initiation à la recherche. La démarche proposée vise à élaborer une problématique sociale pertinente comprenant l'analyse d'un phénomène social, une approche conceptuelle, l'énoncé d'une problématique et l'élaboration d'une question et d'une hypothèse de recherche. Or, il existe peu d'ouvrages sur le marché qui puissent servir de référence pour les étudiants¹, pas plus pour les formateurs. Par ailleurs, la réalisation d'un mémoire de recherche par des étudiants reconnus de niveau « bac + 2 », dont la finalité est l'intervention sociale, ne va pas de soi. En effet, ce type de production nécessite la gestion d'une ambiguïté fondamentale entre la théorie et la pratique. Cette difficulté explique l'absence d'un ouvrage de référence dans ce domaine. Mais certains rétorqueront qu'il existe de nombreux ouvrages de méthodes de recherche en sciences sociales que peuvent utiliser les étudiants. Certes, il existe des ouvrages méthodologiques en matière *de recherche en sciences sociales* (Grawitz, 2000 ; Quivy, Van Campenhoudt, 2011 ; Mace, 1991 ; Ferréol, Deubel, 1993 ; Beaud, 2006), mais peu s'agissant de *recherche en travail*

1. Depuis la parution de ce manuel en 1998, deux autres ouvrages sont parus sur le sujet : Sophie Kevassay, 2005, *Mémoire de recherche*, Vuibert, et Joël Cadière, 2013, *L'apprentissage de la recherche en travail social*, Presses de l'EHESP.

*social*². Les travaux connexes qui s'apparentent à ce type de démarche relèvent de ce que l'on appelle « la formation par la recherche » ou « la formation par la production de savoir ». Les livres abordant le problème de la méthode de cette formation par la recherche concernent essentiellement des personnes ayant déjà eu une activité professionnelle et entreprenant une démarche rétrospective, réflexive sur leurs pratiques. Nous pouvons citer, en premier lieu, l'ouvrage pionnier de Henri Desroche, écrit en 1971, intitulé *Apprentissage en sciences sociales et éducation permanente* ainsi que les travaux de Georges Lerbet (Chartier, Lerbet, 1993). Nous devons préciser, maintenant, ce que nous entendons par « recherche en travail social », puis nous distinguerons d'une manière nette la recherche en sciences sociales et la recherche en travail social.

Qu'est-ce que la recherche en travail social ?

Cette question de la définition de la recherche en travail social est extrêmement controversée. Un ouvrage intitulé *La recherche en travail social* (Bouquet, Drouard, Duchamp, 1989) en suggère les contours. Les auteurs proposent de parler de « recherche en travail social » pour des travaux d'études réalisés en général par des travailleurs sociaux lorsque la méthode d'investigation s'appuie sur une démarche scientifique, c'est-à-dire la méthode hypothético-déductive. Partant de ces prémices, nous proposons de décliner ici la recherche en travail social *comme une méthode d'investigation des phénomènes sociaux s'apparentant à une forme d'ingénierie sociale, c'est-à-dire une étude finalisée d'une situation sociale datée et localisée, s'appuyant explicitement sur du savoir de type scientifique, quelle que soit son origine disciplinaire, aussi bien en termes de contenu que de méthode.*

Dans cet ouvrage, nous adoptons un point de vue restrictif puisque nous ne retenons que les études ayant pour finalité l'identification des problèmes sociaux dans une perspective d'intervention. Nous mettons à l'écart de nos investigations tout ce qui peut relever de l'évaluation des pratiques professionnelles, et cela pour différentes raisons. La première tient au fait que la méthode que nous proposons ici n'est pas forcément adaptée aux évaluations. Évaluer une action est une technique bien particulière qui relève de méthodes spécifiques (Monnier, 1987 ; Lièvre, 2002). La seconde tient au fait qu'il est plus simple d'identifier des problèmes que

2. Nous devons citer dans cette catégorie l'ouvrage des Québécois Mayer et Ouellet (1991) qui recense l'ensemble des techniques de recherche utilisables par des travailleurs sociaux, mais qui dépasse très largement le cadre d'une initiation et s'inscrit de plus résolument dans une perspective empirico-pragmatique nord-américaine et aussi l'ouvrage déjà cité de Joël Cadière.

d'évaluer des pratiques ; nous sommes bien ici dans une logique d'initiation. Enfin, c'est une question d'ordre stratégique : il peut être quelque peu malvenu pour des étudiants d'évaluer les pratiques des professionnels.

Comment distinguer recherche en travail social et recherche en sciences sociales ?

Il faut revenir sur cette importante distinction. Nous proposons d'établir cette partition d'une manière schématique à partir des questions simples suivantes :

Recherche en travail social et paradigme de complexité

En toute rigueur, la démarche scientifique classique n'est pas la mieux adaptée pour constituer les fondements de la recherche en travail social. Il est possible d'explicitier ce point de vue à partir des deux arguments suivants. D'une part, la finalité de la science est d'expliquer les phénomènes et non de les transformer ; d'autre part, la science ne travaille que sur du simplifié (Bachelard, 1980), et non sur la complexité. Or la finalité de la recherche en travail social est l'intervention, et son domaine de prédilection, ce sont les phénomènes complexes, c'est-à-dire des phénomènes ni vraiment psychologiques, ni véritablement sociologiques, ni complètement économiques, mais pourtant ayant à la fois une dimension psychologique, sociologique, économique...

Il existe une autre démarche scientifique, la science des systèmes (Le Moigne, 1990) qui veut appréhender la complexité des phénomènes et dont la finalité est d'exprimer les choses telles qu'elles pourraient être. Cette approche se situe en rupture épistémologique par rapport à la science classique. Edgar Morin (1990) distingue le paradigme de la simplification, c'est-à-dire l'ensemble des hypothèses qui fondent la science classique, du paradigme de complexité, c'est-à-dire les fondements de la *scienza nuova*, montrant que chacun de ces corpus renvoie à une certaine vision du monde. Le socle de la science, c'est le positivisme, le socle de la systémique, c'est le constructivisme (Le Moigne, 1994).

Il serait possible d'envisager la recherche en travail social dans cette perspective : elle deviendrait une science de la conception, une forme de génie social (Lièvre, 1994). Le choix d'une méthode est affaire de pertinence vis-à-vis d'un objet, mais aussi de circonstances, d'histoire, d'évolution et de progression. Nous sommes partis de l'existant, en nous situant dans une forte tradition hypothético-déductive à visée praxéologique, mais dans une perspective d'évolution de type systémique. Le dispositif a évolué dans trois directions. Premièrement, la question de départ trouve sa pertinence dans le domaine du sens commun ; elle est une bonne question, parce qu'elle se pose effectivement à un acteur identifié, à un endroit situé et daté. Deuxièmement, nous ne parlons pas d'« objet de recherche », mais plutôt de « projet » ; et enfin, les problématiques développées doivent prendre la forme d'un modèle.

Nous ne pouvons pas aller plus loin ici dans l'explicitation de ces choix méthodologiques (voir cependant l'annexe 3 sur les méthodologies qualitatives). Ils sont la conséquence de circonstances scientifiques, pédagogiques, et liées à l'évolution du travail social. Transparence de la méthode, transparence des options retenues, telle est la règle scientifique minimale que nous nous sommes donnée dans ce *Manuel d'initiation à la recherche en travail social*. D'autres options étaient possibles d'un point de vue méthodologique, tout aussi légitimes, sans doute. Gageons que la prise de position de cet ouvrage, de par sa radicalité et son formalisme, permettra une discussion plus construite sur ce que peut être ou devrait être une recherche en travail social, ou mieux encore comment la conduire, et enfin comment l'évaluer.

1. *Quelle est la finalité fondamentale de la démarche ?* La finalité de la recherche en sciences sociales est d'expliquer les phénomènes généraux pour accroître le savoir. La finalité de la recherche en travail social est l'identification de phénomènes localisés et datés pour préparer l'intervention qui va suivre.

2. *Quel est le champ de pertinence de la question de départ ?* En matière de recherche en sciences sociales, la question de départ prend tout son sens d'un point de vue théorique. Il s'agit d'une question validée par un scientifique spécialiste de ce thème. Pour la recherche en travail social, la question de départ trouve tout son sens vis-à-vis des professionnels, des praticiens. C'est une question qui se pose sur le terrain.

3. *Qui réalise la démarche de recherche ?* Les chercheurs patentés, titulaires d'un doctorat, participant à des institutions scientifiques, réalisent les recherches en sciences sociales. Ce sont plutôt les praticiens, les professionnels, les gens du terrain qui produisent de la recherche en travail social.

À partir de ces trois critères de démarcation, il est possible de faire une distinction claire entre les deux démarches. Il n'y a pas supériorité de l'une sur l'autre : elles sont différentes. La recherche en travail social n'est pas une mauvaise recherche en sciences sociales, mais elle n'est pas non plus une bonne recherche en sciences sociales. Dans le même sens, une recherche en sciences sociales n'est pas obligatoirement une bonne recherche en travail social. Ces deux démarches se complètent comme se combinent la démarche du physicien et celle de l'ingénieur. Elles s'enrichissent mutuellement. Si elles peuvent être distinguées, elles ne sont pas complètement disjointes ; mieux, il y a un enjeu scientifique et pratique à créer un *continuum* entre ces deux démarches, c'est-à-dire à les relier.